



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION
& MOYENS GÉNÉRAUX

Service Conseils de quartier

le 16 mai 2022

Tél : 01.64.13.16.76

**COMTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER EST
LE 17 mai 2022 À 19H**

Présents :

Elus : Juliette Bredas, John Samingo,

Invités permanents : Eric Alamamy, Daniel Roussaux

Habitants : Hakima Beaida, Patricia Dupuis, Isabelle Gaulier, Guy Halftermeyer,
Michaël Konate, Jimmy Lafont, Cécile Larchères, Daniel Lassiaille,

Administration : Céline Lacombe-Cordier, Aurélie Boyer

Excusés :

Laure Massé, Huguette Benard, Steve Paoli, Fabien Pellet, Claire Verret.

Absents : Bernadette Bruyère, Angel Cespedes, François Da Piedade, Sylvie Dumesge, Andreia Franck, Sébastien Lamaison, Nicolas Martin, Alain Thiéblemont, Vinesh Anandsingh Rookmin,

1. Résumé sur les groupes de travail :

Le groupe de travail « rue Albert Einstein » s'est réuni le 3 février dernier. Il n'y a pas eu de nouveau groupe de travail depuis le dernier conseil de quartier de février car il était convenu avec les membres du groupe de travail que l'action était terminée et à surveiller.

Le groupe de travail « Parc central » a été réuni le 29 mars et le 10 mai sur place pour visualiser le site.

Les rapporteurs de ces deux groupes de travail font le retour des réunions et l'ensemble du conseil de quartier peut donner son avis sur l'action.

2. Retour du groupe de travail « Albert Einstein » :

Rapporteur : Jimmy LAFFONT

Le groupe de travail s'est réuni le 3 février en présence de représentants de l'agglomération Grand Paris Sud (GPS) et de l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA).

Pour rappel l'objet du groupe de travail est de traiter des dysfonctionnements divers de la rue Albert Einstein qui mène à l'Ecopole, dans un souci de requalification de l'entrée de ville.

Le 6 avril 2022, les habitants du groupe de travail ont adressé un courrier à l'EPA, en accord avec Mme Bredas, pour faire part officiellement des dysfonctionnements qu'ils constataient sur la zone de l'Ecopôle.

Les habitants n'ont à ce jour pas eu de retour de l'EPA.

La commune a relancé l'EPA et GPS à ce sujet. L'EPA informe la commune que l'éclairage souhaité par les habitants sera réalisé cet été au rond-point situé au bout de la rue Albert Einstein (devant Sto24).

La commune demandera à l'EPA de répondre officiellement au conseil de quartier qui l'interpelle, et relancera l'EPA concernant l'enrochement.

Concernant les autres points évoqués : la problématique des dépôts devant sto24 a été réglée quasi immédiatement. Concernant la problématique des noues, cela prendra plus de temps.

M. Lassiaille signale la présence il y a quelques jours de camions sur le gazon le long de la rue Albert Einstein. Il adressera une photo à la commune afin qu'elle puisse faire suivre à l'EPA.

Mme Gaulier demande si les poids lourds disposent d'emplacements dédiés sur la commune. Oui, c'est le cas dans les zones de Parisud et de l'Ormeau.

Avis du conseil de quartier sur cette action :

L'ensemble du conseil de quartier est favorable au fait que la commune relance l'EPA.

3. Retour du groupe de travail « Parc central » :

Rapporteur : Guy HALFTERMEYER

L'objectif est de contribuer à l'appropriation du parc central par les habitants.

La proposition du groupe de travail est de créer un lien entre générations et entre valides et non valides sur ce site.

Le projet propose l'installation de 3 jeux adaptés aux valides et Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :

- Un vélo à bras accessible d'un côté aux valides et de l'autre aux PMR (estimation 8290.09€)

- Un tourniquet accessible au PMR. Il existe déjà un tourniquet pour tout-petits, mais le nouveau proposé sera accessible aux plus grands. (estimation 49747€)
- Un portique avec deux balançoires une pour valide et une pour PMR (estimation 17100.30€)

Le site choisi est le site de l'actuelle aire de jeu du parc central.

Ce site est situé à proximité de l'AFP et à proximité d'un nouveau cheminement qui sera réalisé dans le parc central (de la rue Cramayel à la rue du Multien).

Lors de la rencontre du groupe de travail sur site le 10 mai, les habitants ont constaté l'appropriation du site avec la présence de parents et enfants au niveau de l'aire de jeu.

Le groupe de travail a proposé lors de cette visite d'installer le tourniquet et le vélo à bras partie supérieure de l'air de jeu, et balançoire partie basse, le tout à proximité des voies de circulation pour minimiser les coûts.

Lors du conseil de quartier, l'ensemble du conseil de quartier valide finalement un nouveau plan qui propose l'installation du vélo à bras (plutôt pour adulte) en partie haute de l'aire de jeu, et le tourniquet et la balançoire en partie basse, afin que ces deux derniers jeux soient l'un à côté de l'autre pour faciliter l'accès des enfants à mobilité réduite.

Cf. plan

En complément, le projet prévoit :

- La rénovation des tables de ping-pong et l'ajout d'un filet béton ou métallique
- Suppression et remplacement des tables de pique-nique existantes.

Le groupe de travail fait part d'un coût non négligeable avec une estimation à 82 920.39€ TTC pour l'ensemble du projet.

L'action étant supérieure à 2500€, comme le prévoit la charte des conseils de quartier, le groupe de travail souhaite la proposer au budget de l'an prochain. Si cela n'est pas possible pour l'année 2023, elle pourrait être réalisée en deux étapes sur 2023 et 2024.

Si le budget le permet, une partie de l'action pourrait être réalisée en fin d'année (réfection des tables de ping-pong et pique-nique).

Mme Gaulier demande si ces jeux accessibles pourraient être subventionnés ?

La mairie cherche en effet si des subventions peuvent correspondre à ce projet (CAF ou région par exemple). Cela nécessite de répondre à des appels à projets.

La commune rappelle que tous ces coûts sont estimatifs et peuvent évoluer avec le temps. Du fait des montants, il peut être nécessaire de passer un marché public.

M. Samingo félicite les habitants pour cette action et fait part de l'intérêt porté par le Maire à leur travail.

Avis des autres membres du conseil de quartier :

Il est rappelé que les actions sont travaillées par un groupe de travail, mais seront ensuite présentées comme étant une proposition du conseil de quartier EST dans sa totalité.

M. Lafont trouve l'action super. Il demande s'il est possible d'installer pour les jeux existants un revêtement autour en remplacement de la terre battue, comme dans l'ancienne aire de jeu qui était clôturée avec un revêtement sur l'ensemble de l'aire.

Avant le revêtement était partout et le site était clôturé.

Cette demande a déjà été remontée mais n'a pas obtenu de suite favorable. Elle sera à nouveau signalée.

Mme Beida est impressionnée par ce projet prometteur qui inclut tous les éléments de vie du parc central.

Mme Dupuis, Madame Larchère et M. Lassaille sont également favorables à ce projet.

M. Rousseau souligne l'importance des clôtures pour protéger les aires de jeux des animaux. Il suggère également que les tables de piques-niques choisies soient de qualité et rappelle que celles en place, en béton ont résisté durant 20 à 30 ans.

M. Alamamy trouve le projet très positif et indique que cet espace qui était vide il y a quelques temps sera de nouveau dynamisé avec ce projet.

L'espace tables de pique-nique et de ping-pong est un peu abandonné actuellement. L'aspect plus sympathique devrait attirer d'avantage.

L'action étant finalisée, elle sera présentée en conseil municipal prochainement. Il est rappelé que les conseils municipaux sont publics, et retransmis en direct sur le site de la commune www.combs-la-ville.fr

4. Informations diverses données par la mairie :

Retour sur la révision du PLU :

La réunion du 5 avril avec les membres des deux conseils de quartier, à l'hôtel de ville, a été l'occasion de travailler le diagnostic (atouts et motifs d'imperfection du territoire) qui servira à la révision du PLU. Trois thématiques étaient abordées : « Habiter », « Protéger », puis « vivre et fréquenter Combs-la-Ville ». Le compte-rendu réalisé par le cabinet d'étude a été envoyé à tous les membres des conseils de quartier.

Cette réunion ne concernait qu'une phase, celle du diagnostic, et les membres des conseils de quartier seront associés aux autres phases lors des prochaines réunions.

Une réunion publique est prévue **le 14 septembre 2022** à propos du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PADD énonce les principales orientations des communes en matière d'aménagement, avant la rédaction de la phase réglementaire du PLU. Cette réunion est ouverte à tous les habitants, pas uniquement les conseils de quartier.

Deux réunions pour travailler plus concrètement sur les aspects réglementaires du futur PLU seront proposées aux conseils de quartier :

- une réunion de préparation à la phase réglementaire durant laquelle la commune vous donnera des définitions afin de déchiffrer plus simplement ce qu'est un PLU, et des informations sur ce qui est possible de faire ou non dans un PLU.
- une réunion avec le cabinet d'étude pour chaque quartier, pour travailler concrètement la phase réglementaire du PLU.

Rappel : un registre papier est disponible en mairie, et un registre numérique est disponible sur le site de la ville pour que les habitants déposent leurs remarques.

Il est proposé au conseil de quartier EST que ces 3 prochaines réunions liées à la révision du PLU fassent l'objet d'une nouvelle action, et qu'il ne soit pas relancées de nouvelles actions pour cette session des conseils de quartier. Cela convient au conseil de quartier EST.

Réaction des habitants sur la réunion du 5 avril sur la révision du PLU :

Mme Gaulier souligne la densité de la réunion, elle a eu l'impression que les thématiques ont dû être survolées du fait du nombre de thématique et du monde présent. Mais tous les groupes sont finalement parvenus aux mêmes constats.

M. Konaté trouve très positif d'inclure les conseils de quartier dans ce projet car ils peuvent faire les remontées en tant qu'habitants de la commune au quotidien. Il a été surpris par la méthodologie de la réunion.

M. Halftermeyer rejoint les habitants sur la densité de la réunion et souligne l'intérêt du compte-rendu complet qui reflète bien ce qui s'est dit.

M. Samingo indique que le travail des habitants constitue un des éléments pour enrichir le diagnostic qui a été travaillé globalement par le bureau d'étude ; Le document complet sera disponible sur le site de la ville.

Calendrier à venir :

Le prochain conseil de quartier aura lieu le 18 octobre et permettra de faire le point sur les groupe de travail Albert Einstein et Parc Central, ainsi que sur la révision du PLU si besoin.

La fin de cette session de conseils de quartier est prévue au printemps 2023.

Une réunion bilan aura lieu en février / mars 2023.

S'en suivra la relance des candidatures au printemps pour la prochaine session 2023/2025.

Les membres actuels des conseils de quartier peuvent de nouveau proposer leur candidature s'ils le souhaitent.

Calendrier des travaux Pablo Picasso :

Les premières informations ont été diffusées dans le journal Rencontre de mai, et plus de précisions seront apportées dans le numéro de juin.

Le 9 mai dernier le Maire a réuni le propriétaire de l'ensemble du centre commercial Pablo Picasso PPIInvest, les représentants de Lidl, locataire sur le centre et les commerçants de la galerie.

Ce projet est l'aboutissement de longues périodes d'échanges entre la mairie et les différents partenaires du site afin que Lidl, qui sert de « locomotive » au centre commercial, ne déménage pas comme il le souhaitait.

Le calendrier suivant des travaux a été finalisé :

- Incessamment sous peu démarreront les travaux de la galerie par le propriétaire (enlèvement de la galerie couverte pour donner de la lumière. Rénovation des vitrines des commerçants et installation d'un auvent pour protéger de la pluie)
- D'ici fin juillet, la boulangerie déménagera en face, du côté de l'ancien salon de coiffure et salon esthétique et un local supplémentaire sera créé dans la galerie.
- De fin juillet 2022 à fin février 2023 : rénovation de Lidl (fermeture du commerce pendant les travaux, agrandissement en récupérant les locaux vides, travaux intérieur, travaux de façade, nouvelle entrée face à la fleuriste, installation de panneaux photovoltaïques sur le toit).
- De septembre 2022 (après le forum des associations du 3 septembre) jusqu'à décembre 2022 : rénovation du parking par la commune. Le parking sera fermé jusqu'au 1^{er} ou 2^e weekend de décembre pour ne pas empiéter sur les fêtes de Noël (rénovation totale, perméabilisation, plantations). Un parking provisoire sera installé derrière la coupole, avec les fléchages nécessaires.

Les commerçants restent ouverts pendant les travaux et auront besoin du soutien des clients.

Mme Gaulier évoque la fermeture du Lidl alors que G20 vient également de fermer.

La commune est en contact régulier avec le propriétaire du local du G20 pour suivre l'avancée de la reprise du local.

M. Rousseau évoque des bruits de couloir indiquant que le local G20 risque d'être scindé en deux.

M. Halftermeyer signale que les marquages sont effacés sur le parking de la piscine et du conservatoire.

Ce signalement sera remonté aux services techniques.

Mme Gaulier indique que le parking de Lidl n'est pas en mauvais état.

M. Samingo rappelle que le but dans ce projet global sur le centre commercial est de le perméabiliser, ce qui n'était pas le cas lorsque le parking a été réalisé il y a des décennies.

M. Alamamy précise que le nombre de places de stationnement sera augmenté.

M. Rousseau fait référence au nouveau parking de G20 qui a été perméabilisé et qui est superbe.

M. Lassaille suggère aux services techniques de nettoyer la signalétique.

Mme Lacombe-Cordier indique que la signalétique de la ville est obsolète et qu'un projet de changement de signalétique est à l'étude.

Mme Beida demande si le centre sera composé de nouveaux commerçants et si les anciens restent ?

Les anciens commerçants restent sur site et un nouveau commerçant s'installera.

Plusieurs réfections à venir d'ici la fin de l'année 2022

- Rénovation du parking de l'orée du bois,
- Réalisation d'un cheminement en stabilisé dans le parc central
- Rénovation de la chaussée et des trottoirs rue Edouard Herriot
- Rénovation de la 1ère partie de la rue de la clairière

Dispositif Allo Encombrants :

A partir de début septembre 2022, la collecte des encombrants qui est réalisée une fois tous les deux mois par le SIVOM sera supprimée. Elle sera remplacée par une collecte sur rendez-vous. Les habitants sortiront leurs encombrants la veille au soir de leur rendez-vous et le SIVOM collectera.

Objectif : donner un service plus efficace et intensif (car les habitants ne seront pas limité dans les nombres de rendez-vous) et en finir avec les dépôts sauvages.

Ce système est déjà en place à Moissy Cramayel et à Brie Comte Robert.

La mise en place nécessitera un temps d'adaptation. Pour les logements collectifs, des rencontres vont avoir lieu avec les bailleurs et les gardiens d'immeuble.

Un tract du SIVOM sera adressé à tous courant juin et l'information sera également diffusée dans le journal Rencontre en juin et fin août.

Il est demandé si cet enlèvement sera répercuté sur la taxe ?

Ce n'est pas un service de la ville mais du SIVOM. Les habitants ne doivent pas hésiter à contacter le SIVOM pour toutes questions.

Manifestations à venir :

- Fête de la musique le 21 juin au kiosque
- Les Estivales tout l'été avec le festival des cultures de la MJC en ouverture les 2 et 3 juillet au parc Chaussy.
- Exposition « Croyances et République » jusqu'au 14 juillet au parc Chaussy
- Débat du 3 juillet à la Coupole : une table ronde avec des représentants des Cultes présents sur la ville et des personnalités qualifiées, possibilité de visiter les lieux de cultes de la commune (mosquée, églises et synagogue). (tract distribué aux membres des conseils de quartier)
- Le 14 juillet, banquet Républicain avec différents types de restauration (paëlla et repas casher ou halal)

Prochain conseil municipal :

Le lundi 30 mai retransmission en direct et ouvert au public

Les élections législatives ont lieu les 12 et 19 juin de 8h à 18h

Charte de proximité :

Permanence des élus :

- samedi 25 juin place de l'an 2000
- Samedi 17 septembre place Clément Ader
- Samedi 15 octobre à l'Abreuvoir
- Samedi 19 novembre à Intermarché
- Samedi 17 décembre au marché

Les habitants ont toujours la possibilité de faire remonter leurs signalements divers via le site de la ville, page d'accueil, onglet signalement.